



### Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest dans le contexte d'aujourd'hui : opportunités et défis

*Le mouvement paysan s'est affirmé avec force en Afrique de l'Ouest dans un contexte bien particulier : celui des années 1980, du désengagement des Etats et des ajustements structurels, d'une forte dynamique associative en milieu rural, de l'engagement de leaders paysans charismatiques et du soutien de partenaires techniques et financier engagés. Ce mouvement s'est structuré progressivement, depuis les groupements villageois jusqu'aux réseaux supranationaux au tournant des années 2000. Depuis l'avènement de ces organisations d'agriculteurs, d'éleveurs, de pasteurs (OP) et notamment au cours des dix dernières années, le contexte sous-régional a beaucoup changé. En particulier après la crise alimentaire de 2008, qui a été suivi d'autres épisodes de crises alimentaires et climatiques au Sahel, on observe de nouveaux conflits armés, une contraction de l'APD agricole, une revalorisation du prix de la terre et un regain d'intérêt pour l'agriculture de la part du secteur privé, un bourgeonnement d'initiatives de la communauté internationale contre l'insécurité alimentaire, des annonces d'ambitieux programmes d'investissements agricoles... Face à ces bouleversements, les OP ont tenté de s'adapter et de faire entendre leur voix, tout en affrontant des difficultés internes récurrentes et propres à tous mouvements sociaux. Après une quarantaine d'années d'existence du mouvement paysan ouest africain, où en est-on aujourd'hui? Comment évoluent les stratégies et les pratiques des OP ? Comment s'adaptent-elles aux nouveaux défis ? Autant de questions auxquelles cette synthèse cherche à apporter des éléments de réponses.*

#### I. L'évolution de l'environnement des OP avant et après 2008

**Années 80 : les politiques d'ajustement structurel.** Dans les années 1980, les politiques d'ajustement structurel (PAS) impulsées par la Banque Mondiale et le FMI ont conduit au désengagement des Etats ouest africains du secteur agricole et à la libéralisation de l'économie. Face à cette situation, de nombreux services aux producteurs autrefois fournis par l'Etat - tels que l'approvisionnement en intrants, la commercialisation des produits agricoles ou encore le conseil agricole - ont été confiés au secteur privé, entreprises et associations comprises, le plus souvent sans l'assurance de l'existence d'une offre de service alternative de qualité et accessible au plus grand nombre. Les OP ont été une réponse à ce vide laissé par le désengagement de l'Etat en matière de services agricoles. Parallèlement, le retrait de l'Etat s'est accompagné d'une diminution drastique des investissements publics dans l'agriculture, aussi bien de la part de l'Etat que des partenaires au développement. La détérioration fut telle qu'en 2003 à Maputo, les chefs d'Etats africains se sont engagés à accorder un minimum de 10% de leurs budgets nationaux au secteur agricole, mais sans se donner les moyens véritables de tenir ces engagements.

**Années 2000 : L'intégration régionale et la promotion de politiques publiques négociées avec les OP.** Avec la libéralisation de l'économie, les pays d'Afrique de l'Ouest entraient plus franchement dans une compétition internationale

sévère, parfois très en défaveur de la production locale pour certains produits, tirant les prix agricoles à la baisse. Dès le début des années 2000, et dans le sillage du CAADP (programme continental agricole impulsé par le Nepad), les Etats remettent la question des politiques agricoles et commerciales à l'ordre du jour. Celles ci sont notamment encadrées par les institutions régionales (UEMOA, Cedeao, Cilsa etc.) dont le rôle de pilotage est fortement réaffirmé. Suite à la politique agricole de l'UEMOA (PAU), adoptée en 2001, la politique agricole commune aux pays de la Cedeao (Ecowap) est devenue en 2005 le cadre de référence des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. Au niveau national, des programmes nationaux d'investissements agricoles (PNIA) ont été élaborés au tournant des années 2010 et lancés aujourd'hui dans la quasi-totalité des pays d'Afrique de l'Ouest - à l'exception de la Guinée Bissau. Au niveau de la région ouest africaine, l'agenda régional des politiques s'est accéléré depuis 2012, principalement autour de l'opérationnalisation du Programme régional d'investissement agricole (Pria) de l'Ecowap. De nombreuses *Task force* réunissant les acteurs socioprofessionnels - notamment les réseaux d'OP - et les institutions spécialisées de la région - ont ainsi été mises en place par la Cedeao en vue de traduire les orientations du Pria en actions concrètes. Fin 2013, l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (Araa), bras technique pour la mise en œuvre du Pria, a été inaugurée.

**2008 : le tournant de la crise alimentaire et le « retour du vivrier ».** La crise de 2008 et les émeutes de la faim qui ont eu lieu dans les capitales ouest africaines ont démontré la vulnérabilité des producteurs et des consommateurs face à la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, mais aussi des Etats trop largement dépendants des importations pour assurer la sécurité alimentaire de leurs populations. Doublée d'une crise climatique, cette période a également révélé la fragilité croissante des ménages ruraux et le phénomène d'appauvrissement progressif (décapitalisation) de certaines catégories de producteurs, entraînée par le déficit chronique de rentabilité de leurs exploitations. Ainsi, cette période a provoqué un

véritable électrochoc à tous les niveaux : la communauté internationale a recentré son attention sur les filières vivrières locales longtemps délaissées des politiques et programmes de développement. Les Etats ont réagi à court terme avec des politiques de subvention d'intrants, mais aussi de manière plus structurelle par la constitution de stocks nationaux de sécurité. Profitant entre autres de la tendance à l'investissement croissant des entreprises étrangères dans le secteur agricole des pays ouest africains, nombre d'Etats ont alors été tentés de promouvoir et d'investir dans des modèles de production à grande échelle (type « agrobusiness ») en apparence plus efficace que les systèmes prédominants d'agriculture familiale.

#### **Après 2008 : le foisonnement d'initiatives de la communauté internationale contre l'insécurité alimentaire.**

En réponse à la crise de 2008 et aux situations d'insécurité alimentaire persistante qui ont suivi ces dernières années, la communauté internationale, pourtant mise à mal elle aussi par la crise financière, a débordé d'initiatives, parfois désordonnées et peu articulées aux cadres et politiques régionales.

- Suite au sommet du G8 de 2009, la Banque Mondiale, à la demande des partenaires au développement, met en place un fonds - le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) - destiné à canaliser une partie des ressources engagées vers des actions spécifiques « sécurité alimentaire ».
- En 2010, le Mouvement de renforcement de la Nutrition (*Scaling Up Nutrition*) est créé sous l'égide des Nations Unies, dans un souci d'accompagnement rapproché des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle de certains pays volontaires de la région.
- L'année d'après (2011), sous Présidence française, et pour prévenir de nouveaux chocs sur les prix, le G20 choisit la région Afrique de l'Ouest comme une région pilote pour développer un système de réserve complémentaire des stocks nationaux.
- Parmi les dernières initiatives en date, le Sommet du G8 de juin 2012 lance la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, cherchant ainsi à encourager les investissements privés des multinationales et des locaux dans 6 pays test en Afrique subsaharienne.
- La même année, et face à l'ampleur et à la succession des crises alimentaires dans le Sahel, la Commission européenne promeut une « Alliance globale pour l'initiative Résilience au Sahel – Agir » entrant en résonance avec le programme Faim Zéro, lancé simultanément au niveau de l'espace Cedeao. Face à toutes ces initiatives, les politiques régionales et locales sont parfois peu lisibles et peu audibles et les OP souvent écartelées.

**Un intérêt croissant pour l'élevage.** Plus récemment, les institutions d'intégration régionale et les partenaires ont montré un regain d'intérêt pour le secteur de l'élevage, notamment l'élevage pastoral : la visibilité croissante des réseaux régionaux d'éleveurs et leur développement de stratégies incisives de plaidoyer a conduit en 2013 à deux déclarations (de Ndjamena en mai et de Nouakchott en octobre) qui d'une part reconnaissent la mobilité des pasteurs et de leurs troupeaux comme condition

sine qua non de la résilience et de la durabilité des systèmes pastoraux et d'autre part définissent les axes prioritaires d'une politique régionale d'appui au pastoralisme. Ce processus s'est accompagné fin 2013 de la formulation du Programme régional d'appui au pastoralisme au Sahel (programme régional ambitieux soutenu par la Banque mondiale), lancé sous l'égide du Cilss qui a également mis en place début 2014 une *Task force* spécifique sur le pastoralisme.

## **II. L'évolution du paysage des OP**

**Le mouvement paysan ouest africain a pris racine sur une multiplicité d'OP de base :** regroupements d'agriculteurs autour d'une spéculation ou autour d'un territoire, organisations de femmes ou de jeunes. Progressivement, ces OP se sont fédérées à des échelons géographiques supérieurs au sein d'unions, fédérations et faitières de producteurs, jusqu'à former des plateformes nationales. Dès le début des années 2000, le mouvement paysan ouest africain s'est structuré au niveau régional en créant le réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) dont le principal mandat est l'appui à la structuration paysanne et la promotion de politiques favorables aux agriculteurs familiaux ouest africains. Plus récemment, des organisations d'éleveurs et pasteurs de la sous région se sont également affirmées.

**Une tendance à la structuration par filière :** Ces dernières années, les OP ont fait face à des changements de contexte institutionnels, économiques et politiques insufflés par les Etats, les bailleurs ou le marché, qui se sont répercutés sur leurs modes de structuration, en particulier en les poussant progressivement

vers une structuration par filière. Progressivement, et notamment pour faire face aux enjeux de souveraineté alimentaire sous régionale, des OP filières se sont structurées dans certains pays et le Roppa a impulsé la création de cadres régionaux de concertation par filière en particulier sur les filières vivrières clés pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En témoigne le cadre régional de concertation des producteurs de riz (CRCOPR), constitué en janvier 2011 en vue d'influencer les politiques de développement de la filière rizicole. Plus récemment, un cadre élevage a été formellement constitué.

**Dans le prolongement de cette dynamique « filière », les interprofessions** se sont également développées fortement dans les pays, parfois portées par les OP elles-mêmes ou par des projets. On entend ici par organisations interprofessionnelles (OIP) les formes d'organisations qui consistent en un rapprochement de groupes d'acteurs issus de plusieurs professions d'une filière (producteurs, transformateurs, commerçants, transporteurs...) et qui souhaitent dialoguer, se concerter, se coordonner et agir ensemble afin de résoudre un

ou des problèmes communs autour d'un produit ou un groupe de produits. Les OIP ne sont pas nouvelles en Afrique de l'Ouest, il existe déjà des expériences dans certaines filières de plusieurs pays, mais la tendance est à l'extension du modèle. Exemple emblématique : en 2013 a été créé le Réseau ouest africain des

céréalières (Roac), qui fédère les interprofessions nationales de 8 pays pour traiter de questions comme la libre circulation intra régionale des céréales, l'harmonisation des normes qualité, l'information sur les prix et la promotion des financements des investissements dans la production céréalière.

#### **Les OP prennent position pour défendre l'agriculture familiale.**

Ces 10 dernières années, les OP ouest africaines, leurs plateformes nationales et leurs réseaux régionaux ont joué un rôle certain dans l'orientation des politiques et cadres d'interventions de la sous région. Exploitant à la fois leurs préoccupations communes et leurs spécificités, les réseaux d'OP ont su faire reconnaître la valeur de l'agriculture familiale et ses nombreux atouts face à l'agriculture « industrielle » (en termes d'emploi, de résilience aux chocs et de garantie contre l'insécurité alimentaire, de productivité à l'hectare, de respect de l'environnement etc.), notamment dans un document de référence pour tous les pays de la région : l'Ecowap. Ils plaident pour un soutien renforcé à la modernisation de ces exploitations agricoles et pastorales via des investissements publics et privés convenablement encadrés. Avec moins de succès peut-être, ils alertent les autorités sur les convoitises qui s'exercent sur la terre et le risque de dépossession pour certains paysans de leur moyen de développement et de survie. Ils ont contribué à une attention accrue des décideurs, notamment depuis 2008, aux filières vivrières locales (l'attention étant traditionnellement tournée vers les filières de rente et d'exportation). Ils sont moins entendus sur le plan des politiques commerciales. S'opposant aux mesures en cours allant dans le sens d'une libéralisation accrue des échanges de produits agricoles entre la région Cedeao et le reste du monde ou avec le premier partenaire commercial, l'Union européenne (dispositions sur le tarif extérieur commun (Tec) et les accords de partenariat économiques (APE)), ils défendent le principe de la souveraineté alimentaire, la production locale contre les importations des produits vivriers bon marché et la préférence communautaire dans les échanges commerciaux internationaux. Ils dénoncent le sous investissement chronique et continu (en proportion) des fonds publics alloués au secteur agricole (y compris depuis la crise de 2008) contrairement à ce qu'affirment de nombreux documents aujourd'hui.

**L'affirmation de réseaux d'éleveurs.** Depuis les années 2000, deux organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique de l'Ouest se sont progressivement affirmées sur la scène régionale. Le Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs d'Afrique « Billital Maroobè » (RBM) a été créé en 2003, dans l'optique de sécuriser l'économie pastorale et de contribuer au renforcement de l'intégration sous régionale. Au départ, le RBM couvrait trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger). Progressivement, la zone d'intervention s'est élargie à quatre autres pays, à savoir le Bénin, la Mauritanie, le Nigeria et le Sénégal (le Togo et le Tchad sont également en processus d'intégration du réseau). Cette extension du Réseau s'est également accompagné d'un

accroissement du nombre des organisations membres du RBM au sein de chacun des pays concernés et l'institutionnalisation progressive de plateformes nationales représentatives de ses membres. Créée en 1989, l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apess) regroupe des éleveurs dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. L'Apess œuvre pour la rénovation de l'activité de l'élevage traditionnel et pour une meilleure implication des éleveurs dans le développement économique, politique et social des pays africains. Suite à un bilan approfondi de son action en 2007, l'Apess s'est engagée en 2010 dans un important travail de redéfinition de sa stratégie « Horizon 2021 ».

### **III. Des acquis certains...**

#### **A. Les producteurs offrent des services aux producteurs**

**Sur le plan économique : les OP partaient de loin.** Suite aux ajustements structurels, les Etats se sont désengagés des services agricoles (approvisionnement en intrants, conseil agricole et vulgarisation, gestion de la collecte primaire et de la commercialisation des produits agricoles, accès au crédit, etc.), laissant au secteur privé, et en particulier aux OP, le soin de les prendre en charge, le plus souvent sans préparation et surtout sans soutiens financiers publics. Les enjeux de services aux agriculteurs étaient et demeurent considérables en Afrique de l'Ouest et les ressources des OP dérisoires. Il faut cependant distinguer le cas des grandes filières de rente et destinées à l'export - coton, café, cacao, etc. - qui recouvrent des intérêts financiers importants, et ont toujours fait l'objet d'une attention particulière des Etats de la région et d'un encadrement spécifique : accès aux intrants à crédit, au conseil technique et à des marchés garantis. En ce qui concerne les autres OP de type « territorial » ou centrées sur les filières vivrières, c'est principalement au travers des partenariats avec les partenaires techniques et financiers -PTF- et progressivement d'autres acteurs de leur environnement - acteurs de l'aval des filières,

institutions financières, etc. - qu'elles ont pu développer leurs capacités à assumer ces nouvelles fonctions.

**De multiples expériences.** Pourtant, si le contexte n'a jamais été favorable, nombreuses sont les OP - principalement au niveau local ou au niveau des unions et fédérations - qui ont tenté de - et réussi à - mettre en place des stratégies d'offre de services économiques utiles pour leurs membres. A titre d'exemple, l'OP Faso Jigi du Mali a réussi en mettre en place une palette de services pour ses membres allant de l'accès au crédit intrants à la garantie du marché au travers de la vente groupée. Dans le cas de la Fédération des paysans du Fouta Djallon de Guinée, les 15 années d'accompagnement ont porté cette organisation à un niveau de maturité élevé lui permettant de mettre à disposition de ses membres une offre de conseil de proximité, l'accès à des semences de qualité, la garantie d'un marché rémunérateur résultant d'une combinaison d'un partenariat avec les commerçantes et d'un plaidoyer incisif qui a permis d'obtenir une restriction des importations au moment du pic de production locale.



## B. Les producteurs prennent la parole

Dans les pays ouest africains, les OP se sont investies depuis de nombreuses années dans la participation à la formulation de leurs politiques. Ainsi, les cas des lois d'orientation agro-sylvo-pastorales (Loasp) du Sénégal et du Mali sont des exemples révélateurs puisque ces lois intègrent une grande partie des préoccupations des OP. Il en a été de même pour les processus d'élaboration des politiques agricoles nationales (PNIA) où le dispositif a le plus souvent associé les OP qui ont mené des combats importants pour influencer leur contenu. C'est par exemple le cas de la plateforme nationale des OP au Bénin qui a pu obtenir l'inscription de l'agriculture familiale dans son PNIA après un long processus de négociations. Concernant la mise en œuvre de l'Ecowap, les OP se sont récemment plus largement investies dans les espaces de concertation mis en place par la Cedeao pour la définition de ses instruments de mise en œuvre. Le processus initié en 2012 au travers des réunions de concertation des *Task Force* de la Cedeao a été activement suivi par les 3 réseaux - Roppa, le RBM et l'Apess - et certaines victoires sont à relever.

Citons l'exemple de la création de la Réserve régionale de sécurité alimentaire et particulièrement sa sous composante « aliment de bétail ». En effet, le RBM a été sollicité en collaboration avec l'Apess et le Roppa pour y proposer un volet « aliments du bétail » et a ainsi piloté une étude approfondie sur

le sujet. Des propositions ont été formulées en vue d'opérationnaliser ce volet « aliments du bétail », notamment la nécessité de mettre en place un système d'alerte anticipant les crises mais également d'articuler cette réserve spécifique avec une filière d'approvisionnement régulier des éleveurs en aliments de bétail. Ainsi dans ce processus, le RBM et l'Apess ont joué un rôle majeur dans la finalisation et dans l'adoption des différents documents techniques préalables et dans leur processus d'adoption. Les 3 réseaux d'OP de la sous-région sont désormais reconnus par la Cedeao comme des partenaires de la mise en œuvre du Programme régional d'investissements agricoles et intégrés dans le dispositif institutionnel de pilotage, de mise en œuvre, de financement et de suivi évaluation.

**Des menaces qui persistent sur l'agriculture familiale.** Si des batailles politiques ont été remportées depuis 15 ans, il n'en demeure pas moins que les OP peinent à contrer certaines menaces qui pèsent sur l'agriculture familiale : il s'agit en particulier des questions foncières et de la lutte contre l'accaparement des terres qui continue à prendre de l'ampleur, du suivi des négociations APE qui - malgré une mobilisation assidue du Roppa au démarrage du processus - n'a pas été prolongé au delà. Enfin, les négociations sur le Tec récemment achevées n'ont pas jusqu'à aujourd'hui donné les résultats escomptés.

### Le Roppa exerce son influence au-delà de la région Afrique de l'Ouest

Au-delà de la région ouest africaine, il convient de noter également le rôle moteur qu'a pu jouer le Roppa d'une part dans la structuration paysanne au niveau panafricain, et d'autre part comme porte parole des petits producteurs au sein des plus hautes instances internationales :

- Le Roppa a joué un rôle moteur dans la constitution de la Pafo - Plateforme paysanne panafricaine fédérant les 5 réseaux régionaux d'OP du continent africain.
- Le Roppa siège au sein du Comité de pilotage du GAFSP (seuls 2 sièges sont réservés à la représentation de la société civile des pays du Sud). Cela permet au Roppa de promouvoir la participation des OP à l'élaboration des projets GAFSP et de faire des propositions sur les axes d'intervention, mais aussi de suivre leur exécution.
- Le Roppa participe activement au Comité pour la Sécurité Alimentaire lié à la FAO (CSA) en particulier au sein du mécanisme société civile. Parmi les récents enjeux discutés au sein de ce Comité : les lignes directrices sur le foncier, les agrocarburants, les principes d'investissements responsables, la volatilité des prix agricoles et l'investissement dans la petite agriculture.
- A la suite de la participation de plusieurs plates-formes nationales, le Roppa participe aux réunions de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE en y défendant sa vision du modèle agro-sylvo-pastoral.
- Dans le cadre de la définition du 11ème Fed, le Roppa a participé à l'organisation d'une réunion de concertation sur le positionnement et les attentes des OP concernant les investissements de l'Union européenne.
- Le Roppa a été historiquement impliqué dans la création du Forum Paysan du FIDA en 2005 et depuis, les OP ouest africaines sont de plus en plus associées à l'élaboration et la mise en œuvre des projets et stratégies du Fida. Ce mécanisme a également permis de canaliser des financements importants pour un programme innovant d'appui aux plateformes paysannes du continent africain (Paopa).

## IV. ... et des défis qui persistent

### A. Des défis propres à tout mouvement social

**Représentativité et connexion avec la base :** au sein des OP, la légitimité s'acquiert par la connexion des réseaux nationaux et régionaux avec leurs membres à la base, leurs capacités à apporter des services à leurs membres et à porter leurs préoccupations au niveau des politiques. L'importante implication des réseaux d'OP sur le volet plaidoyer et dans les combats politiques risque à terme de réduire leur contact avec la base. Comme le rappelle un responsable d'ONG : « La reconnaissance

de la légitimité d'une OP vient généralement de deux sources différentes, l'une d'origine interne au groupe et l'autre d'origine externe à celui-ci. La première relève d'une forme de légitimité « sociale » car elle est le produit des relations entre un groupe et ses dirigeants. La seconde est une légitimité « légale » car elle est octroyée par la puissance publique qui reconnaît à une organisation un pouvoir de négociation ».

**Un défi important concerne la formation, la promotion des jeunes et plus généralement le renouvellement des leaders au sein des OP.** En effet, sans passation de savoirs, l'organisation risque de dépendre trop d'un noyau de personnes qui concentrent le savoir et le pouvoir. Comme le rappelle un responsable d'OP sénégalaise : « d'une façon générale, les jeunes ne trouvent pas forcément leur compte dans le modèle de production familiale à moins que celui-ci ne lui permette, de par la modernisation de ses modes de prise de décision et de gestion, de prendre en charge ses nouveaux types de besoins : communication, loisir, cadre de vie. Les OP ont généralement du

mal à mobiliser les jeunes dans leur *membership*, à moins qu'ils se sentent utiles pour l'OP compte tenu de leurs formations, et que cette utilité soit reconnue et matérialisée par des responsabilités qui leur sont confiées (animation de terrain, suivi des activités). En revanche, on note une plus grande capacité des OP à répondre aux besoins des femmes : elles restent majoritaires dans le *membership* des OP, elles sont les actrices essentielles de la valorisation locale des produits agricoles. Le nouveau contexte de démocratisation des sociétés et de développement des communications favorise leur participation à la vie des OP. »

### B. Des défis liés à l'autonomie et au financement des OP

**Une structuration fragile car parfois suscitée par le haut plutôt que accompagnée par le bas.** En canalisant les soutiens publics et les aides internationales au secteur agricole via les OP, les Etats et les bailleurs de fonds ont favorisé la création de très nombreuses organisations de producteurs sur des bases opportunistes et suivant des logiques de projets, au détriment de la formation d'organisations autonomes et indépendantes, réunies pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies collectives. Cette dynamique particulière pèse d'une part sur la durabilité de certaines organisations qui - une fois les financements terminés - peuvent disparaître par manque d'intérêt à la pérenniser, d'autre part sur le fonctionnement démocratique de nombreuses OP.

l'émergence de la structuration du monde paysan ouest africain, de nombreux partenaires techniques et financiers se sont engagés dans l'accompagnement des OP depuis le niveau local jusqu'au niveau sous régional. Ainsi les OP ont bénéficié d'appuis divers de nombreux partenaires historiquement impliqués. La compétition fréquente entre les institutions et les organisations d'appui, la diversité des modalités de partenariat et l'insuffisante coordination des partenaires accentue les difficultés de gestion des soutiens extérieurs par les OP. Le manque d'harmonisation entre les stratégies et les approches des différents bailleurs, les phénomènes de mode, accompagnés des différents niveaux d'exigences et de modalités en termes de gestion, de rapportage et de vitesse d'exécution des activités rendent difficiles l'efficacité et la concentration des OP sur les questions techniques et opérationnelles.

**Une diversité d'appuis mais le manque d'harmonisation entre les PTF pèse sur l'efficacité des financements.** Depuis

#### La coopération suisse, partenaire historique des OP en Afrique de l'Ouest

Selon un sociologue des OP, la coopération suisse (DDC) a été discrète, mais confiante et persévérante dans l'appui au monde rural à travers le soutien aux organisations paysannes ou pastorales. Elle a favorisé en s'y impliquant fortement des montages novateurs de consortiums de partenaires au développement fusionnant leurs apports pour financer des programmes élaborés par les organisations paysannes selon leurs propres priorités stratégiques. Ces consortiums, dont le cas de figure le plus abouti a été celui créé en 1992 avec la Fongs au Sénégal et qui fonctionne encore, étaient en même temps des plateformes d'échanges d'idées entre partenaires au développement et organisations paysannes sur des questions de fond relatives à la consolidation du mouvement paysan ou la promotion du monde rural. Déjà bien avant, en 1977, par son appui au mouvement paysan au travers de l'initiative « Six S », « se servir de la saison sèche au Sahel et en savane », la DDC a promu le financement des activités des OP via un fonds non affecté. Ce fonds souple, dont l'utilisation était librement décidée chaque année par les OP membres selon les mécanismes de concertation et de gestion très précis qu'elles avaient définies, a stimulé les initiatives paysannes à la base. Il a surtout été le creuset qui a permis aux principales OP d'Afrique de l'Ouest d'alors, à travers les échanges paysans qu'il a initié, de faire leur apprentissage et de développer leurs capacités d'analyse, de construction d'alliances, de gestion. Les OP membres de Six S avaient en effet choisi d'investir une grande partie de ce fonds dans la formation. Six S a ainsi été pendant près de 15 ans un immense « chantier école » pour les plus anciennes des OP ouest africaines qui ont ensuite fait bénéficier les autres de leur expérience.

### C. Des défis liés à un contexte plus exigeant

**Agir sur plusieurs fronts.** La plupart des faitières nationales d'organisations paysannes regroupent des structures relevant de différents statuts et poursuivant de multiples objectifs. Cette combinaison des fonctions économiques et syndicales constitue simultanément une force et une faiblesse pour les OP. Elle leur permet d'influer sur le contenu des politiques agricoles, au niveau national et à l'échelon régional. Mais, simultanément, elle alimente la crainte des gouvernements face à l'émergence de contre-pouvoirs forts et amplifie les tentatives d'instrumentalisation. Selon un responsable d'ONG d'appui aux OP, la création des plateformes de concertation d'OP au niveau national et du Roppa au niveau sous régional constitue de réelles innovations institutionnelles qui permettent de construire les

adaptations nécessaires à la mobilisation collective face aux changements des lieux de production de l'action publique. Mais la diversité des champs d'action (économique, social, politique, environnemental, etc.), « l'éclatement » des lieux de négociation et de décisions, la multiplication des acteurs et des agendas brouillent la compréhension de la gouvernance à différentes échelles et rendent difficiles le rôle des faitières d'OP pour influencer les politiques publiques.

**Changer d'échelle.** Comme mentionné plus haut, les initiatives économiques des OP sont variées et certaines sont couronnées de succès. Pourtant, en dehors de certaines filières (en particulier filières d'exportation), le poids des OP dans les

économies nationales reste aujourd'hui limité et le manque de volonté des Etats d'investir dans le changement d'échelle de ces initiatives et l'amélioration de l'environnement politique et réglementaire nécessaire à leur épanouissement limitent encore leur impact.

**Faire des propositions concrètes et basées sur l'expérience pour peser sur les décisions :** dans la majorité des pays ouest africains ainsi qu'au niveau régional, on peut considérer que le cadre politique est en place pour promouvoir l'investissement dans les agricultures familiales locales. Si la reconnaissance de la légitimité des OP et de leurs réseaux est acquise, si leur participation à l'élaboration des politiques a été effective, il n'en

demeure pas moins que la mise en application de l'ensemble de ces politiques (instruments de politique) et législations (décrets d'application) est un vaste chantier dans lequel les OP doivent plus que jamais être proactives; et cela requiert un niveau de technicité important. Ceci pose entre autre la question de l'expertise interne aux OP et de l'articulation entre les techniciens et les élus. Selon un responsable du réseau RBM, « notre défi est de parvenir à construire un argumentaire convaincant qui plaide pour un soutien accru des pouvoirs publics au financement des exploitations pastorales. La démarche adoptée par le RBM consiste à veiller à la prise en compte des deux piliers sur lesquels reposent les systèmes pastoraux, à savoir le ménage et la communauté ».

## V. Evolution des stratégies des réseaux régionaux d'OP

### A. Un investissement dans la veille et la connaissance

**Veille et capitalisation sur les initiatives économiques d'OP.** Face à ces nombreux défis et compte tenu de leurs acquis notamment sur le plan politique, les OP et leurs réseaux ambitionnent aujourd'hui de concentrer davantage leurs efforts vers le repérage et l'analyse des succès et échecs des OP en matière de services économiques. Ce « recentrage » économique s'opère en lien étroit avec les chantiers de plaidoyer des réseaux régionaux d'OP. Il s'agit notamment de contribuer activement à la définition des instruments de mise en œuvre des politiques agricoles en s'inspirant des initiatives d'OP performantes. Ainsi, en vue de s'armer davantage pour les rencontres des *Task force* de la Cedeao, les réseaux d'OP ont lancé un chantier de capitalisation d'expérience sur trois thèmes prioritaires : (i) innovations organisationnelles des OP pour la mise en marché de leurs productions, (ii) l'organisation pour l'approvisionnement en facteurs de production, (iii) les organisations interprofessionnelles.

**Veille et capitalisation sur les performances des EF.** D'autre part, il s'agit de renforcer la crédibilité des plaidoyers en mettant

l'accent sur l'efficacité économique et productive des exploitations familiales elles-mêmes et leur capacité à répondre simultanément aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. A ce titre, le Roppa échafaude un « Observatoire régional des exploitations familiales » sur la base de l'expérience réussie de plateformes telles que la Fongs au Sénégal. Il s'agit d'observer certaines exploitations familiales « types » sur plusieurs années à l'aide d'un outil de suivi renseigné par des animateurs et conseillers au sein des OP (le « bilan simplifié »). Au Sénégal, ce travail a fourni de nombreuses informations précieuses sur la situation des exploitations familiales mais aussi sur leur trajectoire d'évolution d'une année sur l'autre. Elle fait apparaître trois grands types d'exploitations, dont les réactions aux chocs et les trajectoires peuvent être différentes (voir encadré). Le réseau Apress a également développé depuis quelque temps un outil de veille similaire mais adapté à l'observation des exploitations familiales d'éleveurs. De son côté le RBM s'est lancé dans un travail de recherche-action sur la contribution de la transhumance à l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest afin de faire peser l'argument économique lors des plaidoyers à venir.

*« La première catégorie, ce sont les exploitations familiales (EF) qui s'en sortent bien, c'est-à-dire celles qui arrivent à se nourrir et à produire un excédent pour nourrir les autres. Ces exploitations représentent 10 % de l'ensemble. La seconde catégorie, ce sont les exploitations qui pourraient s'en sortir et contribuer à la satisfaction des besoins nationaux si elles bénéficiaient d'un environnement favorable. Aujourd'hui, elles ne produisent pas suffisamment pour couvrir leurs besoins alimentaires toute l'année et représentent 70 % du total des EF. Enfin, la troisième catégorie est celle des exploitations dont la survie est compromise, car elles présentent des performances agricoles excessivement faibles, un patrimoine limité et un fort endettement. Cette catégorie rassemble 20 % du total des EF. Enfin, il est important de noter que toutes ces exploitations familiales mettent des produits sur le marché. »*  
(Nadjirou Sall, Fongs, Grain de Sel, 2013)

**Veille et capitalisation sur les politiques et les budgets publics agricoles.** Suite aux engagements pris par les chefs d'Etats africains à Maputo en 2003 d'accorder au moins 10% de leurs budgets nationaux au secteur agricole, les réseaux d'OP se sont largement engagés dans le suivi des budgets publics : des études et analyses des dépenses budgétaires ont été conduites dans plusieurs pays et à l'occasion de la réunion de bilan de ces engagements tenue en septembre 2013 à Monrovia - bilan plutôt négatif - les OP ont réitéré leur plaidoyer pour une augmentation de ces investissements. De plus, une attention a également été portée à l'investissement dans le sous-secteur de l'élevage. Un vaste chantier de plaidoyer est conduit par les réseaux d'éleveurs

et de pasteurs : le RBM a développé un plaidoyer sur les législations pastorales sur la base de la capitalisation du cas de l'ordonnance pastorale au Niger et sa diffusion au Sénégal et au Bénin. De son côté, l'Apress a conduit un processus d'études et de veille sur les politiques et financements publics de l'élevage dans plusieurs pays du Sahel.

**Formation des leaders et renforcement de l'expertise interne : l'Université paysanne.** En 2014, le Roppa a lancé sa première session de l'Université paysanne à Ouagadougou. L'objectif est de former des jeunes leaders paysans sur des thèmes clés tel que la gestion entrepreneuriale, les semences, le



plaidoyer. Le concept de la formation se base sur les contraintes exprimées par les OP membres et sur les outils de formation adaptés à leurs réalités. Au sein du réseau également, l'expertise

interne aux OP est valorisée : des techniciens ou élus de certaines OP sont mobilisés dans des pays voisins pour former les OP sur des thèmes qui les intéressent.

## B. Une consolidation des alliances

**Inverser les rapports avec les partenaires au développement.** Du fait des faibles moyens financiers dont elles disposent, il arrive que des OP soient dans une situation de réponse à une suggestion extérieure plutôt que dans la prise d'initiative suite à l'expression de leur base. Plusieurs dynamiques montrent une tendance actuelle à la recherche de plus d'autonomie vis à vis des partenaires au développement. Certaines OP ont développé par le passé et développent encore aujourd'hui une programmation précise et budgétisée, qu'elles soumettent ensuite et négocient en bloc avec l'ensemble de leurs partenaires. La Fongs au Sénégal a été précurseur dans ce domaine : en 1991, elle organisa la « Table ronde de Thiès » qui associait non seulement les partenaires de la coopération au développement, mais également plusieurs autres organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest qui y avaient été invitées et, pour la toute première fois en Afrique de l'Ouest, l'Etat sénégalais. Aujourd'hui, nombreuses sont les OP qui adoptent la même stratégie. Ce faisant, tant au niveau national que régional, les OP ont pu fidéliser et renforcer ces dernières années leurs partenariats stratégiques avec quelques partenaires techniques et financiers emblématiques.

**Renforcer les relations avec les institutions régionales.** Fait historique, le Roppa et le RBM ont tous deux signé en 2013 une convention de collaboration avec la Cedeao. Dans le cas du RBM, cette convention porte sur des thématiques phares liées aux politiques pastorales : législations de la transhumance transfrontalière, réserve régionale d'aliment bétail et recherche action sur la contribution économique de la transhumance. En vue de mobiliser de façon efficace les fonds disponibles au niveau de la Cedeao et de l'UEMOA, le Roppa est en train de mener une étude préliminaire pour la constitution d'un fonds régional d'appui aux OP qui sera ouvert à toutes ses OP membres ainsi qu'aux membres des 2 autres réseaux régionaux RBM et Apess.

**Renforcer les alliances entre réseaux d'OP :** dans un souci d'harmoniser leur positionnement en matière de plaidoyer, de synchroniser leurs actions en ce sens, et de faire front commun dans le dialogue politique sous régional, le Roppa, le RBM et l'Apess ont créé en février 2013 un cadre de concertation « inter-réseaux » des producteurs en Afrique de l'Ouest. L'objectif principal de ce cadre est de former un front uni, avoir une vision commune et parler d'une seule voix au nom des producteurs de la sous-région, en particulier dans les instances de négociation des politiques.



**Les agriculteurs familiaux luttent pour des systèmes alimentaires durables : Synthèse des rapports des réseaux régionaux africains sur les modèles de production, la consommation et les marchés**

*EAFF, Roppa, Propac, mai 2013 (47 p.)*

Cette synthèse se fonde sur des études menées par les réseaux régionaux de paysans d'Afrique de l'Ouest (Roppa), Centrale (Propac) et de l'Est (EAFF) sur la place de l'agriculture familiale et sur le modèle de production et de consommation alimentaires et les marchés intérieurs. Elle vise à approfondir la compréhension des OP concernant les investissements nécessaires à l'agriculture familiale pour améliorer son développement. Elle présente en conclusion les leviers capables de permettre à l'agriculture familiale de constituer la base de la souveraineté alimentaire.

<http://www.europafrika.info/fr/publications/les-agriculteurs-familiaux-luttent-pour-des-systemes-alimentaires-durables>

**Synthèse des capitalisations PAAR : participation des OP ouest-africaines aux politiques**

*Inter-réseaux, 2012*

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales (Réseau Paar), arrivant aujourd'hui à son terme, huit partenaires d'Inter-réseaux Développement rural (IR) ont réalisé des capitalisations d'expériences sur des sujets variés, en partenariat étroit avec des OP de la région. Ces travaux sont aujourd'hui en ligne sur le site d'IR. Les conclusions qui s'en dégagent sont riches d'enseignements, aussi bien pour les OP, mais également pour les partenaires d'OP (techniques et financiers) et les décideurs politiques africains. Parmi ces 8 études réalisées, 4 se rapportent au thème de la participation des OP aux politiques publiques. Cette synthèse se propose de tirer des enseignements transversaux à ces travaux sur la question de la participation des OP aux politiques publiques, qui forme un fil conducteur. Elle propose une lecture transversale et ne rend pas compte de façon exhaustive de toutes les analyses et propositions. L'idée étant de mettre en exergue certains enseignements que les OP peuvent en tirer et d'inviter au débat, quitte à forcer un peu le trait dans certaines formulations.

[http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/IR\\_OP\\_pol\\_synth\\_capiPaar\\_2012.pdf](http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/IR_OP_pol_synth_capiPaar_2012.pdf)

**Cadre de concertation inter-réseaux des producteurs en Afrique de l'Ouest - Banjul (Gambie) – 20 février 2013**

*Apess, RBM, Roppa, février 2013*

Le 20 février 2013 à Banjul (Gambie), le RBM, l'Apess et le Roppa ont créé un cadre de concertation inter-réseaux des producteurs en Afrique de l'Ouest. Ce texte est le document présentant le cadre de concertation inter-réseaux des producteurs en Afrique de l'Ouest: son fondement, ses valeurs, ses objectifs et ses axes de coordination

<http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/un-cadre-de-concertation-inter>

**Plan quinquennal du Roppa**

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) a rendu public son plan quinquennal 2012-2016, axé sur la modernisation des exploitations familiales. Ce plan est dévoilé dans un document qui revient également sur le contexte ouest-africain, et les acquis et limites de l'action engagées au cours des années passées.

Le plan lui-même se divise en quatre domaines : économique, politique, gestion et personnel, chacun étant subdivisé en un ensemble de « résultats » visés par le plan et d'actions à mettre en œuvre.

Télécharger le plan quinquennal (PDF, 49 pages) :

<http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/plan-quinquennal-du-roppa-2012>

**S'informer sur les réseaux d'OP régionaux**

Nouveau site du Roppa : [www.roppa-afrique.org](http://www.roppa-afrique.org)

Page facebook du Roppa, également très active : <https://www.facebook.com/roppawestafrica>

Site du RBM : <http://www.marooobe.org/>

Site de l'Apess : <http://www.apessafrrique.org>

**Appuyer les organisations de producteurs**

*Marie-Jo Dugué, Denis Pesche, Jean-François Le Coq 2012, coédition Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux Collection Agricultures tropicales en poche - 144 pages.*

La synthèse a également valorisé des informations fournies par les réseaux d'OP dans le cadre d'un programme de la DDC.

Les *Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire* sont une initiative conjointe d'Inter-réseaux Développement rural et de SOS Faim Belgique. Ils visent à produire une synthèse sur un thème lié à la souveraineté alimentaire, à partir d'une sélection de références jugées particulièrement intéressantes. Ils paraissent tous les trimestres et sont diffusés par voie électronique.

SOS Faim Belgique ([www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)) soutient les organisations paysannes et de producteurs agricoles dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine. Inter-réseaux Développement rural ([www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org)) vise à promouvoir les débats, échanges et réflexions en réseau sur le développement rural dans les pays du Sud.

Ce bulletin de synthèse a été rédigé par Fanny Grandval ([fanny.grandval@gmail.com](mailto:fanny.grandval@gmail.com)), avec les apports de Loïc Barbedette (sociologue), Freddy Destrait (SOS Faim), Pape Assane Diop (Fongs), Karl Schuler (DDC), Aliou Ibrahima (Apess), Denis Pesche (Cirad), Zwahlen Anne (DDC), Boureima Dodo (RBM), Jean-Jacques Grodent (SOS Faim), et l'équipe d'Inter-réseaux.

Vous pouvez vous abonner aux bulletins de synthèse sur le site d'Inter-réseaux : [www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org)

Ce bulletin de synthèse a été réalisé grâce au soutien financier de la Direction Générale de la Coopération au Développement du Ministère belge des Affaires étrangères, de SOS Faim Belgique. Inter-réseaux est soutenu par l'Agence française de développement.

Si vous souhaitez réagir par rapport à la thématique abordée, donner votre avis, apporter un complément d'information, attirer notre attention sur un document, merci de nous écrire à : [inter-reseaux@inter-reseaux.org](mailto:inter-reseaux@inter-reseaux.org) Inter-réseaux, décembre 2013.

Nous remercions spécialement la DDC pour sa contribution à la réalisation de ce numéro.

